

La catastrophe du pont de la Forge à Martigné-Ferchaud

Avant le contournement routier de la ville de Martigné-Ferchaud en 1993, le pont de la Forge était un point de passage obligé pour les automobilistes empruntant la RN 178. A cet endroit précis, le rétrécissement et la sinuosité prononcée de la chaussée invitent les conducteurs à une grande prudence. Le 2 janvier 1949, le chauffeur d'un camion transportant des footballeurs de Corps-Nuds avait oublié cette règle élémentaire. Les conséquences furent effroyables : dix-huit jeunes sportifs et supporters perdront la vie dans cet accident de la route.

Le dimanche 2 janvier 1949, les Cadets de Martigné-Ferchaud, sous la direction de l'abbé Jean-François Ferron, se préparent à recevoir deux équipes adverses de l'Union sportive de Corps-Nuds, localité située à une trentaine de kilomètres en direction de Rennes. Dans l'après-midi, les quatre équipes vont s'affronter en deux matchs sur un terrain¹, propriété de Paul Prime, situé route du Verger à la sortie de l'agglomération martignolaise.

L'association sportive *Les Cadets de Martigné-Ferchaud* a été créée le 21 février 1922 par Félix Brochet, premier président, Henri Richard, vice-président et Charles Doudet, maire de Martigné-Ferchaud. Pendant plusieurs décennies, ce club de football dépendait du patronage Saint-Louis lequel regroupait plusieurs activités culturelles et sportives : théâtre, musique, gymnastique ...

C'est également en tout début d'après-midi de ce dimanche que les deux équipes de Corps-Nuds s'installent à bord d'un camion à plateau bâché appartenant à Marie-Joseph Martin, maire de cette commune, commerçant, qui le confie à son fils Marcel âgé de 22 ans. A cette date, les moyens de transport étant limités, les déplacements des équipes sportives s'effectuaient grâce à la bonne volonté des propriétaires de véhicules de grande capacité. Au total, vingt-huit personnes prennent place dans ce poids-lourd aménagé, à la hâte, de simples bancs de bois pour les passagers arrière. Ce camion de marque Dodge Trucks², datant de 1946, avec une conduite à droite et un compteur gradué en milles anglais, était uniquement conçu pour le transport de marchandises.



Camion Dodge identique à celui utilisé pour le transport des footballeurs de l'US de Corps-Nuds

Les équipes de Corps-Nuds arrivent sur le terrain à 14 h 50. Dix minutes plus tard, Marcel Martin, accompagné de deux de ses amis, repart avec le camion vers le centre de

¹ - Ce terrain jouxtait, côté ouest, l'actuel terrain de football rue du Verger.

² - Camion de type D.60 I, moteur à essence, 19 cv, poids à vide 3 410 kg, poids en charge 8 400 kg.

Martigné. Ils passent une partie de l'après-midi dans différents débits de boissons de la ville et dans un petit café placé en bordure de la RN 178 au lieu-dit Villeneuve à Noyal-sur-Brutz³.

Sur le terrain, dès 15 heures, les deux premières équipes s'affrontent et les Cadets de Martigné l'emportent par quatre buts à un. C'est un jour favorable pour les Martignolais qui gagnent également le second match par trois buts à zéro.

Vers 18 heures, à la fin de la deuxième rencontre, Marcel Martin est de retour sur le terrain avec son véhicule. Il rejoint tous les joueurs réunis au café Chevallier, rue du Verger, où un vin d'honneur est offert par l'abbé Ferron. L'ambiance y est chaleureuse.

Avant de repartir vers Corps-Nuds, Marcel Martin doit refaire le plein de carburant à un distributeur situé à proximité du café Boué, rue Sainte-Anne, dans les contrebas de la ville. En attendant, André Lambot, capitaine de l'U.S. de Corps-Nuds, offre une dernière consommation à ses joueurs dans le débit tenu par Augustine Boué. Marcel Martin se fait encore attendre puisqu'il s'est à nouveau éclipsé vers le centre ville pour des raisons évidentes. Finalement, vers 19 h 10, les footballeurs et leurs accompagnateurs, soit vingt-cinq personnes, y compris le chauffeur, embarquent à bord du Dodge. Ils ont plutôt le cœur à rire et à chanter, dans une demi-heure ils seront de retour à la maison. Certains sont debout, les autres sont assis sur les bancs de bois. André Lambot et Joseph Riopel, 50 ans, père de l'un des joueurs, se placent dans la cabine. Trois jeunes de la première équipe sont absents ; après avoir joué le premier match, ils sont rentrés par l'autorail Châteaubriant-Rennes en raison de leur participation à une soirée théâtrale à Bourgbarré⁴.

Le Dodge s'engage promptement sur la route nationale 178, encore connue sous l'appellation de route de Caen aux Sables-d'Olonne traversant l'agglomération martignolaise. Après une centaine de mètres, il traverse le passage à niveau de la voie ferrée Châteaubriant-Rennes et se dirige de plus en plus vite vers le pont de la Forge. A cet endroit, la pente de la route est évaluée à 3%. Un panneau de signalisation Michelin annonce aux automobilistes de passage un virage prononcé à gauche, à cent cinquante mètres avant l'entrée du pont, là où est située la minoterie Brochet. Il fait nuit noire ; le virage n'est pas éclairé. Le chauffeur, visiblement excité, est en pleine accélération à l'approche du tournant.



Vue aérienne du pont de la Forge.
Le X indique le lieu précis de l'accident (CPA collection privée)

André Lambot et Joseph Riopel, connaissant cet endroit dangereux, s'inquiètent et demandent à Marcel Martin de rouler moins vite. Ce dernier ne semble pas les entendre

³ - Intersection RN 178 (Martigné-Châteaubriant) et CD 36 (Villepôt - Rougé)

⁴ - André Lambot et l'abbé Ferron s'étaient concertés pour les faire jouer dans la première équipe.

et ne ralentit pas son véhicule. Sur le plateau arrière, les jeunes footballeurs insouciants chantent à tue-tête. Il est 19 h 15.

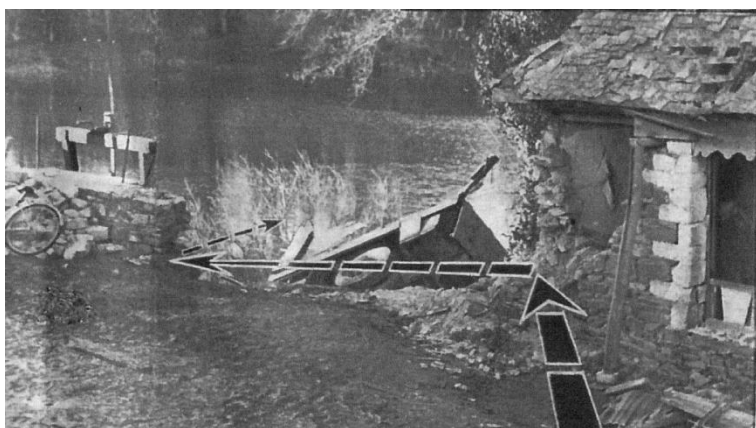
Au même instant, Francis Rivard et son épouse rentrent tranquillement à vélo vers leur domicile de la Rougeraie. A hauteur des turbines du moulin Brochet, ils remarquent un camion roulant à vive allure dans leur direction. Instinctivement, ils s'écartent de la chaussée et une fraction de seconde après, ils deviennent les premiers témoins de ce terrible accident. « *Rangeons-nous, laissons le passer car à la vitesse qu'il roule, il ne prendra certainement pas son virage ! Le camion roulait entre 70 et 80 km/heure* » répètera Francis Rivard aux enquêteurs après le drame.

Un autre témoin, Robert Maignan, se trouvant à l'entrée du village de la Forge, assiste également à la catastrophe annoncée : « *J'ai aperçu un camion bâché venant du passage à niveau. Je l'ai suivi des yeux. Il roulait à vive allure (...), à 70 km/h* ».

Jean Boudet, agriculteur à la Rotruère, ferme située à une centaine de mètres du pont, n'a jamais oublié ce soir du 2 janvier 1949 : « *J'ai entendu un bruit de camion et des jeunes qui chantaient à hauteur du passage à niveau, rue Sainte-Anne. Puis soudain un grand choc, des cris, des hurlements et un grand silence, un silence de mort. J'ai tout de suite pensé à un accident. Je suis aussitôt parti à vélo sur les lieux* ».

Le choc

Au milieu du virage, Marcel Martin ne maîtrisant plus son camion Dodge, n'a pas le réflexe de freiner. Lancé à toute vitesse, le poids-lourd se déporte sur la droite, heurte violemment l'angle de la maison abritant le café Paul, rebondit sur le bord du parapet protégeant la vanne de la turbine hydraulique et termine sa course au bord de l'étang heurtant un vieux chêne qui s'écroule l'empêchant ainsi de sombrer. Malgré une forte inclinaison, l'arrière du Dodge est retenu, par une des roues jumelées, à la plate forme en ciment se trouvant à l'entrée de la vanne, seul l'avant du moteur est immergé dans l'étang.



Point de choc dans l'angle du café Paul et position du camion en bordure de l'étang après l'accident (Photo journal *Détective* 1949)

Sous l'extrême violence de la collision, le pavillon de la cabine, la bâche et son armature, les ridelles en bois du plateau arrière ont été arrachés. L'avant du camion est embouti en plusieurs endroits. L'angle de la petite auberge est pulvérisé et l'extrémité inférieure de la toiture a été emportée sur plusieurs mètres provoquant un amoncellement de pierres, de métal tordu, de bois et de bâche sous lequel ont été ensevelis plusieurs passagers.

Après l'effroyable bruit du choc se succèdent les appels au secours et les hurlements des blessés.

L'alerte est donnée

Raymond Brochet, minotier, demeurant à proximité, prévenu par Francis Rivard, téléphone aussitôt à la brigade de gendarmerie de Martigné-Ferchaud. La chaîne d'alerte des secours est lancée. Le rappel des pompiers martignolais est immédiat ; ils seront ensuite assistés de leurs homologues de Châteaubriant équipés de matériels adaptés pour les secours aux victimes de noyade.

Le maire de Martigné, Paul Prime, arrivé sur place avec plusieurs membres du conseil municipal, dirige les secours et, en raison de l'ampleur de la tâche, demande rapidement des renforts. Félix Brochet, propriétaire de la minoterie, aidé de son gendre rennais, M. Moulin, met tout en œuvre pour faciliter le travail des responsables.

Le maréchal des logis-chef François Hervé et quatre gendarmes de la brigade⁵ prennent part au sauvetage et procèdent aux premières constatations. Ils sont renforcés par les militaires de la brigade de Vitré et du lieutenant Ricco commandant la section de Vitré⁶.

Les docteurs Guillaume Collin et Jean-Paul Moreau sont les premiers praticiens sur les lieux rejoints peu après par le pharmacien Jean Launay, tous de Martigné-Ferchaud. Les docteurs Raymond Baron-Renault de La Guerche-de-Bretagne, Joseph Dayot de Rougé, en réception à Martigné, et Yves Le Bastard de Retiers, accourent sur les lieux. Les sœurs de l'hôpital de Martigné se dévouent sans compter auprès des victimes. Les abbés Jean-François Ferron et Jules Orrière, aussitôt avisés, viennent prêter main forte aux sauveteurs bénévoles et administrent les derniers sacrements aux mourants avec l'abbé Brionne, curé de Corps-Nuds.

Les proches voisins se précipitent sur les lieux dont Jean Boudet qui se souvient parfaitement de ce véritable carnage : *« J'ai vu un camion le nez dans l'étang au ras du Café Paul. Les phares du camion étaient encore allumés. Il y avait des cris, des appels au secours de ceux qui devaient se trouver dans la cabine ou dans l'étang. C'était horrible »*⁷.

Quelques heures plus tard, les autorités civiles et judiciaires se rejoignent sur le pont de la Forge : Yves Menez, procureur de la République de Vitré, M. Montier faisant fonction de juge d'instruction à Vitré assisté de M. Veillard son greffier, Louis Hédouin, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine et le commandant de compagnie de gendarmerie de Rennes⁸.



Virage de la Forge. La flèche courbée matérialise la trajectoire du Dodge (Photo journal *Détective* 1949)

⁵ - Les gendarmes Eugène Coupel, Louis Martin (ancien déporté), François Roudot et Louis Gauthier.

⁶ - L'équivalent de nos jours de la compagnie de gendarmerie de Vitré.

⁷ - Témoignage Jean Boudet du 4/12/2015.

⁸ - Aujourd'hui groupement de gendarmerie, niveau département.

Marie-Joseph Martin, propriétaire du camion, également sur place, prend rapidement conscience de la gravité des faits et des conséquences qui vont suivre.

Les Cornusiens et les Martignolais sont sous le choc. Au cinéma Sévigné, la séance de 20 heures 15 pour le film *Le Bossu* à est aussitôt annulée⁹.

Les secours s'organisent

Malgré le projecteur mis en place par la gendarmerie et la lampe extérieure de la minoterie, la nuit noire ne facilite pas le travail des secouristes.

Raymond Brochet porte immédiatement secours au chauffeur du camion, Marcel Martin, coincé dans la cabine désarticulée. Les deux autres passagers de la cabine, André Lambot et Joseph Riopel, éjectés dans l'étang, parviennent, malgré leurs blessures légères, à rejoindre la berge, aidés par les premiers Martignolais déjà sur place.

Les sauveteurs professionnels et bénévoles dégagent, aussi vite qu'ils le peuvent, l'amas de pierres entremêlées aux débris du camion. Ils en retirent vingt corps mutilés dont onze ont été tués sur le coup. Les cadavres sont déposés dans le garage de la minoterie transformé en hôpital de campagne. Les blessés graves sont pris en charge par les médecins. Grâce au dévouement de deux jeunes Martignolais, Léon Grignard et André Jan, deux autres corps sont découverts dans l'étang ; malgré l'intervention des pompiers, ils ne pourront être ranimés.

En raison de l'urgence, quatre blessés sont dirigés vers l'hôpital de Châteaubriant à bord du véhicule de Raymond Brochet. Malheureusement, deux d'entre eux décèdent en cours de route et les deux autres à leur arrivée à l'hôpital. Marcel Martin, sérieusement blessé au thorax est admis dans ce même établissement à Châteaubriant. Cinq autres blessés graves sont acheminés à la clinique Saint-Thérèse à La Guerche-de-Bretagne par Claude Brochet, épouse de Jacques, et par Catherine Bridel. L'un d'eux succombera au cours de la nuit.

Le bilan est catastrophique : dix-huit morts, cinq blessés graves et deux blessés légers qui rentreront à leur domicile au cours de la nuit (Cf. annexe 1).

En présence d'André Lambot, les gendarmes et les pompiers procèdent à l'identification des treize morts recouverts d'un drap blanc. Paul Prime fait dresser une chapelle ardente au premier étage de la mairie où les corps sont transportés dans les camions de la minoterie Brochet.



Le maréchal des logis-chef Hervé assisté des gendarmes Roudot et Gauthier de la brigade de Martigné-Ferchaud (Photo Détective 1949)

Marie Paul, née Bignon, tenancière du café endommagé par l'accident, a été légèrement blessée à la jambe suite à l'effondrement du pignon de sa maison.

⁹ - Témoignage d'Henri Mallier. Film français de Jean Delannoy sorti en 1944. Ouest-France 20/12/1948 ADIV 4Mi -79R10

Au fil des heures, les familles des victimes parviennent sur les lieux de la tragédie et sont accueillies avec déférence par des Martignolais bouleversés.

Corps-Nuds en deuil

Le lundi 3 janvier, à 1 heure du matin, en accord avec les autorités présentes, les treize corps ainsi que les quatre décédés au cours de leur transfert à Châteaubriant sont emmenés à Corps-Nuds et remis à leurs familles respectives. La dix-huitième victime qui s'est éteinte à 5 heures du matin à La Guerche-de-Bretagne sera acheminée peu après dans sa demeure familiale.

La localité de Corps-Nuds est tout entière dans la peine, les rues sont désertes. Les bals, les fêtes, le cinéma sont annulés, seuls le silence et la douleur sont perceptibles.

Dès la parution du quotidien Ouest-France, le 3 janvier 1949, la terrible nouvelle se propage dans toute la France et à l'étranger puis est reprise par la radio, principal média à cette époque.

Le jeudi 6 janvier, à 11 h 30, les obsèques célébrées par le chanoine Riopel dans l'église de Corps-Nuds rassemblent 6 000 personnes venues de tous les environs, dont 200 porteurs de gerbes. La délégation de Martigné-Ferchaud est largement représentée par la municipalité et par les Cadets encadrés par l'abbé Ferron.

Les Cadets de Martigné, et leurs supporters, ont organisé une souscription qui a permis l'achat d'une couronne de fleurs et d'offrir plusieurs messes à l'intention des victimes. Une seconde souscription au niveau de la paroisse a réuni la somme de 12 600 francs qui fut versée à l'abbé Félix Gehl, directeur départemental de l'Union gymnique et sportive des patronages (UGSP). Cette compensation financière a été remise aux familles cornusiennes les plus nécessiteuses¹⁰.

Le dimanche 9 janvier 1949, une minute de silence a été observée dans tous les stades de France à la mémoire de ces jeunes sportifs.

Le 16 juin 1949, ce tragique accident est évoqué devant le tribunal correctionnel de Vitré à l'encontre de Marcel Martin, le conducteur, inculpé d'homicide et blessures involontaires et infractions au code de la route. Le délibéré du 21 juillet le condamne à un an d'emprisonnement et à 12 000 francs d'amende plus 600 francs pour contravention et diverses réparations civiles.



Epilogue

Suite à ce terrible accident, la préfecture a émis une note rappelant l'interdiction faite aux propriétaires de camions et camionnettes d'effectuer des transports d'équipes sportives. L'abbé Ferron prend la décision d'acquérir un autocar d'occasion à un prix abordable, grâce à de « belles offrandes »¹¹.

¹⁰ - Bulletin paroissial de Martigné-Ferchaud février 1949

¹¹ - Bulletins paroissiaux de Martigné-Ferchaud 1949

Seize ans plus tard, le 6 juin 1965, André Lambot, le capitaine et entraîneur de l'US de Corps-Nuds, se tue au volant de sa Citroën 2cv, lors d'une collision avec un autre véhicule à Chantepie.

En 2009, soixante années se sont écoulées, et les Cornusiens n'ont rien oublié. Un hommage a été rendu le samedi 3 janvier à l'occasion d'une messe célébrée par l'abbé René Laillé dans l'église de Corps-Nuds. De nombreux élus du secteur, dont Pierre Jégu, maire de Martigné-Ferchaud ainsi qu'Eugène Maloeuvre, président des Cadets de Martigné-Ferchaud, étaient présents à cette cérémonie du souvenir.

Cet accident est l'un des plus importants survenu en France après la Seconde Guerre mondiale. Alain Cabon, ancien journaliste à Ouest-France, retrace ce drame dans son livre « Trente catastrophes dans l'Ouest ». ¹²

A défaut de plaque commémorative à l'entrée du pont de la Forge, le Cercle d'histoire du pays martignolais a tenu également à relater cet événement afin de rendre un hommage éternel à ces dix-huit jeunes de Corps-Nuds et de Bourgarré.



Virage du pont de la Forge, lieu de la tragédie -- 2017 -- Endroit où le camion s'est immobilisé (Photo D. Jolys)

Août 2017
Daniel Jolys
Cercle d'Histoire du Pays Martignolais

Sources :

- La belle aventure du foot à Châteaugiron, 1921-2009, de Jean-Louis Kernen auto-éditeur 2009
- *Trente catastrophes dans l'Ouest* Alain Cabon, Ed. Ouest-France 2009
- ADIV dossiers de justice cotes 308W244 et 308W297 consultables sur dérogation du 24/6/2016 de la direction des Archives de France délivrée à Daniel Jolys
- Journaux *Ouest-France*, *L'Eclaireur*, *Détective* 17 janvier 1949 (Col. J-M Gaigeot) – *Journal de Vitré* du 2/1/2014
- Archives Cadets de Martigné conservées par Jean-Claude Tessier, membre du Cercle
- Bulletins paroissiaux de Martigné-Ferchaud de 1949 (Collection Philippe Jolys)
- Etat civil des mairies de Martigné-Ferchaud, La Guerche-de-Bretagne et Corps-Nuds
- Etude d'Yves Breton « Musique, théâtre et autres activités culturelles et philanthropiques » 2017

Crédit photos : Carte postale ancienne (CPA) Marcel Guiheneuc - Journal *Détective* du 17 janvier 1949 – Daniel Jolys

Liste des victimes décédées et blessées : voir tableaux annexe 1.

¹² - Editions Ouest-France 1999 – Licence Gallica BnF accordée à Daniel Jolys le 26/11/2016.

Identité des 18 victimes décédées dans l'accident du 2 janvier 1949 Martigné-Ferchaud

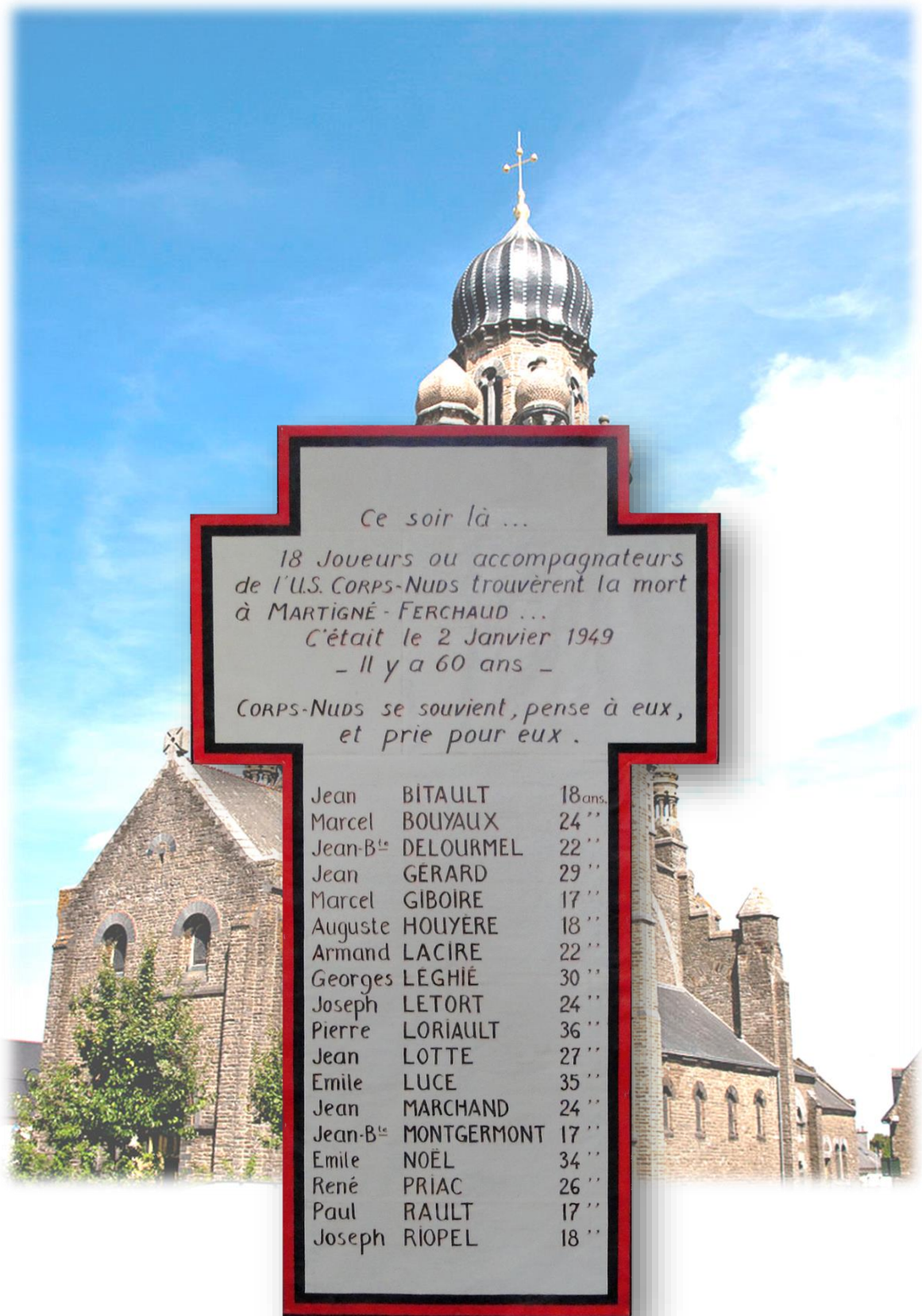
Nom	Prénom	Age	Situation	SF	Profession	Domicile
BITAULT	Jean	18	Joueur	Célibataire	Cultivateur	Corps-Nuds
BOUYAUX	Marcel	24	Supporter	Célibataire	Hongreur	Corps-Nuds
DELOURMEL	Jean-Baptiste	19	Joueur	Célibataire	Ouvrier agricole	Bourgbarré
GERARD	Jean Marie	29	Joueur	Célibataire	Tailleur	Corps-Nuds
GIBOIRE	Marcel	17	Joueur	Célibataire	Cultivateur	Corps-Nuds
HOUYERE	Auguste	18	Joueur	Célibataire	Cultivateur	Corps-Nuds
LACIRE	Armand	22	Supporter	Célibataire	Cultivateur	Corps-Nuds
LEGHIE	Georges	30	Joueur	Célibataire	Comptable	Corps-Nuds
LETORT	Joseph	24	Joueur	Célibataire	Menuisier	Corps-Nuds
LORIAULT	Pierre	36	Supporter	Marié, 3 enfants	Bûcheron	Corps-Nuds
LOTTE	Jean	27	Joueur	Marié	Employé de bureau	Corps-Nuds
LUCE	Emile	35	Joueur	Célibataire	Manceuvre	Corps-Nuds
MARCHAND	Jean	24	Joueur	Célibataire	Cultivateur	Corps-Nuds
MONTGERMONT	Jean-Baptiste	17	Joueur	Célibataire	Cultivateur	Corps-Nuds
NOEL	Emile	34	Joueur	Marié, 1 enfant	Chauffeur	Corps-Nuds
PRIAC	René	26	Joueur	Célibataire	Garde-pêche	Corps-Nuds
RAULT	Paul	17	Goal	Célibataire	Electricien	Corps-Nuds
RIOPEL	Joseph	18	Joueur	Célibataire	Courtier	Corps-Nuds

Source : Actes de décès vérifiés à l'état civil de Martigné-Ferchaud, Corps-Nuds et La Guerche-de-Bretagne



Identité des 7 victimes blessées dans l'accident du 2 janvier 1949 à Martigné-Ferchaud

Nom	Prénom	Age	SF	Profession	Domicile	Hospitalisation - soins
BEAUCIEL	Joseph	18	Célibataire	Manceuvre	Bourgbarré	Clinique Ste-Thérèse La Guerche-de-B
CORBES	Pierre	17	Célibataire	Boulangier (commis)	Corps-Nuds	Clinique Ste-Thérèse La Guerche-de-B
HOUYERE	Albert	26		Puisatier	Corps-Nuds	Clinique Ste-Thérèse La Guerche-de-B
LAMBOT	André	25	Célibataire	Comptable	Corps-Nuds	Rentré à domicile après soins sur place
MARTIN	Marcel	22	Célibataire	Chauffeur	Corps-Nuds	Hôpital Châteaubriant
RIOPEL	Joseph	50	Marié	Marchand de pommes	Corps-Nuds	Rentré à domicile après soins sur place
SAMSON	Henri	19	Célibataire		Corps-Nuds	Clinique Ste-Thérèse La Guerche-de-B



**Plaque commémorative apposée dans l'église
Saint-Maximilien-Kolbe de Corps-Nuds
lors de la cérémonie du 3 janvier 2009**
(Photo Daniel Jolys)